

Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Mot de la présidence

L'Académie Saint-Clément a su traverser cette année particulièrement intense avec peu de soubresauts, en gardant toujours le cap sur la maximisation des apprentissages, armée d'une équipe engagée, disciplinée et professionnelle.

Évidemment, les contraintes liées à la pandémie ont affecté les activités scolaires à tous les niveaux, et c'est avec un énorme respect et beaucoup de gratitude que le CÉ a été un observateur admiratif des efforts et du dévouement de la direction et des enseignants en vue de garder nos élèves en santé et bien sûr, à l'école.

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école a fonctionné de manière collaborative, malgré des séances à distance. Nous avons tenté d'interpeler les autorités, soit le Centre de services scolaires Marguerite Bourgeoys (CSSMB) et le Ministère de l'Éducation (MEES), sur la situation du manque d'espace dont souffrent les écoles primaires francophones du quartier. Malheureusement, toutes les démarches entreprises sont demeurées sans suite, mais nous espérons avoir semé quelques pistes de projets pour les années futures, tels une réfection du gymnase ou un agrandissement de notre désormais très petite cour d'école...

En termes d'opérations, le CÉ s'est montré discret, bien que très appréciatif de l'effort de l'équipe-école. Le chantier le plus important a été attaqué avec entrain et l'année 2021-2022 verra donc la venue d'un nouveau Code de vie pour l'école.

Par ailleurs, le CÉ doit consulter, au moins une fois par an, les élèves ou un groupe d'élèves. Cette année, le CÉ a choisi d'utiliser le questionnaire SÉVI pour mesurer le sentiment de sécurité à l'école. Nous sommes rassurés du fort sentiment de sécurité chez nos élèves, et ce malgré une pandémie insécurisante. Nous avons de plus récolté des pistes pour continuer à faire de l'Académie un milieu sain où il fait bon vivre.

Les activités parascolaires et sportives qui rendent notre école si dynamique nous ont manqué. Cependant, beaucoup d'efforts ont été déployés pour permettre à nos élèves de maximiser leurs apprentissages et de passer, somme toute, une autre belle année scolaire.

Nathalie Goetz, Présidente du conseil d'établissement 2020-2021



Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Composition du CÉ

Calendrier des séances

Sept séances ordinaires ont eu lieu les mardis :

- 22 septembre 2020
- 20 octobre 2020
- 1er décembre 2020
- 2 février 2021
- 23 mars 2021
- 4 mai 2021
- 1er juin 2021

À l'exception de celle du 22 septembre 2020, toutes les séances se sont déroulées en visioconférence.

Composition du conseil d'établissement

- 5 membres du personnel enseignant, du personnel non enseignant, du personnel du service de garde et des spécialistes
- 5 membres parents, dont un est nommé par les membres du CÉ comme président du conseil
- 2 ou 3 membres parents substituts
- 1 membre de la communauté* (pas nécessairement un parent de l'école)
- la direction*
- * sans droit de vote

Membres 2020-2021 et durée des mandats

Membre	Mandat	Poste
Nathalie Goetz	2 ans, 2019-2021	Parent – Présidente et substitut au Comité de parents
Alexia Balozian	2 ans, 2020-2022	Parent – Vice-présidente
Tania Raoub	2 ans, 2019-2021	Parent – Déléguée au Comité de parents
Nathalie Gignoux-Leloutre	2 ans, 2020-2022	Parent
Claudie Vigneault	2 ans, 2020-2022	Parent
Chantal Bouthillier-G	1 an, 2020-2021	Personnel – Enseignante spécial. éducation physique
Patricia Charette	1 an, 2020-2021	Personnel – Enseignante 6 ^e année
Maude Michaud-Bélanger	1 an, 2020-2021	Personnel – Enseignante 6 ^e année
Julie Roy	1 an, 2020-2021	Personnel – Enseignante 6 ^e année
Myriam Juliana Serrano	1 an, 2020-2021	Personnel – Responsable du Service de garde
Annick Désy	2 ans, 2020-2022	Parent – Substitut
Julie Roy	2 ans, 2020-2022	Parent – Substitut
Daphne de Jager	2 ans, 2020-2022	Parent – Substitut
Tania Naim	1 an, 2020-2021	Représentante de la communauté
Stéphan Langlois	Invité	Directeur



Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Principaux sujets traités et décisions prises

Le CÉ s'est prioritairement acquitté des tâches régulières prévues dans la Loi sur l'instruction publique (LIP), en ligne avec les exigences de la nouvelle gouvernance scolaire.

Les dossiers les plus significatifs furent :

- 1. Poursuite du Projet éducatif 2019-2022, dont les deux grandes orientations sont les suivantes :
 - Augmenter les résultats des compétences en littéracie;
 - Développer les compétences citoyennes du 21e siècle.
- 2. Approbation de l'horaire, des besoins en services, de la grille-matières, et évaluation du calendrier scolaire pour 2021-2022, en intégrant les besoins des nouvelles classes d'accueil
- 3. Approbation du nouveau Code de vie pour 2021-2022
- 4. Adoption et suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité du protocole « Plan d'action contre l'intimidation », mesurée entre autres par l'utilisation du questionnaire SÉVI
- 5. Au niveau financier, adoption de la reddition de comptes 2019-2020, suivi financier 2020-2021 et adoption du budget 2021-2022. Certains ajustements budgétaires sont à prévoir en raison de l'impact négatif imprévisible de la pandémie sur les résultats financiers du service de garde
- 6. Approbation du coût du matériel didactique 2021-2022. L'approbation des sorties 2021-2022 a été reportée à l'automne en raison de l'incertitude
- 7. Suivi continu de l'évolution de la clientèle
- 8. Établissement des critères de sélection de la direction
- 9. Participation active au Comité de parents du CSSMB assurée par notre déléguée et par notre représentante de la communauté
- 10. Suivi sur divers dossiers tels que l'utilisation des locaux de l'école, service traiteur, assistant en langue, anglais intensif, photographe, surpopulation, aide aux devoirs, sécurité aux abords de l'école, etc.



Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Consultations provenant du CSSMB et autres démarches du CÉ

Le CÉ n'a pas été consulté pour des questions particulières durant l'année. Toutefois, le Conseil est préoccupé par certains dossiers qui ne relèvent pas directement de sa vigie. En particulier :

- la surpopulation prévue de l'école au cours des prochaines années ;
- l'espace extérieur insuffisant pour le nombre d'élèves depuis l'installation des modules dits temporaires inappropriés pour l'espace disponible ;
- le gymnase insuffisant et inadéquat.

En ce sens, le conseil a mené plusieurs actions :

- Une lettre signée conjointement avec les conseils d'établissement des écoles Saint-Clément Est et Saint-Clément Ouest a été adressée au Ministre Roberge le 6 novembre 2020 pressant le Ministère de construire une nouvelle école primaire à Mont-Royal;
- Le conseil a supporté activement la pétition initiée par l'Association des parents de Mont-Royal (APMR) pour une nouvelle école, pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 2020 ;
- Le conseil d'établissement, en collaboration avec l'APMR, a dressé une liste de 16 idées visant à améliorer la qualité de vie des élèves et des enseignants, liste qui a été acheminée au CSSMB;
- Le conseil d'établissement a exercé son pouvoir d'initiative et a demandé par écrit en février 2021 à Monsieur Dominic Bertrand, Directeur général du CSSMB :
 - o de procéder à la réfection du gymnase, afin d'offrir un environnement de travail sain à nos enseignants et un local plus adéquat pour les cours d'éducation physique, les rencontres de groupes et les parascolaires ;
 - o un agrandissement de la cour d'école.

À ce jour, toutes les démarches effectuées par le CÉ sont sans réponse concrète.



Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Priorités du CÉ pour 2021-2022

Après une année éprouvante pour les élèves et le personnel durant laquelle l'accent a été mis sur le respect des consignes sanitaires et le rattrapage académique, la priorité sera de solidifier l'actualisation du Projet éducatif 2019-2022.

En plus de s'acquitter de toutes ses tâches régulières prévues dans la Loi sur l'instruction publique (LIP) :

- 1. Le CÉ appuiera activement les moyens élaborés par l'équipe-école pour atteindre les objectifs du nouveau Projet éducatif 2019-2022;
- 2. Le CÉ suivra l'évolution de la clientèle de l'école et du service de garde, en réaffirmant les demandes faites auprès du MEES et du CSSMB au besoin;
- 3. Le CÉ continuera d'appuyer les projets d'enrichissement dans les classes;
- 4. Le CÉ encouragera l'utilisation d'outils (tels le SEVI ou autres) pour mesurer le sentiment de sécurité à l'école, et ainsi veiller à l'efficacité du nouveau code de vie et du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- 5. Le CÉ encouragera la mise en place d'initiatives visant raffermir le sentiment de sécurité à l'école, en axant les interventions sur l'empathie, la dénonciation et la présence d'adultes réceptifs et bienveillants;
- 6. Le CÉ sondera les élèves ou un groupe d'élèves au moins une fois dans l'année;
- 7. Le CÉ visera une collaboration transparente et harmonieuse entre l'école, les parents, les autres écoles du quartier et la communauté.

Conclusion et remerciements

L'année scolaire 2020-2021 est à inscrire comme celle ayant exigé le plus de chacun de nous : des enseignants.es, du personnel de l'école, des élèves et de leurs familles. C'est grâce à notre énergie et à notre effort collectif que l'Académie a pu continuer ses activités d'apprentissage, majoritairement en présentiel, au cours de cette année ponctuée de défis.

Le CÉ remercie sincèrement tous les membres de l'équipe-école pour leur diligence, leur dévouement et leur résilience.

Au personnel enseignant, merci d'avoir réinventé vos façons de transmettre vos connaissances, merci d'avoir été présent malgré vos propres préoccupations et merci de votre bienveillance rassurante envers nos élèves. Votre passion pour



Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys

votre profession et votre souci du bien-être de nos élèves ont su surmonter les obstacles imposés chaque jour dans votre travail. Merci.

Au personnel du service de garde, chapeau pour l'adaptation et la créativité dont vous avez fait preuve.

Aux professionnels et aux employés administratifs et de soutien, merci pour votre flexibilité, pour votre travail consciencieux et merci d'avoir atténué les impacts de la pandémie dans notre milieu.

Aux gestionnaires, Madame Leduc et Monsieur Langlois, merci d'avoir travaillé d'arrache-pied et merci pour votre leadership qui a permis à l'école de toujours garder le cap.

À nos élèves, vous avez fait preuve de discipline au profit de la santé de notre communauté. Nous désirons reconnaître tout spécialement les sacrifices que vous avez faits au quotidien, en classe et dans la cour d'école. C'est un incroyable témoignage de résilience et de générosité. Nous sommes fiers de vous!